

ANNEXE E

**RESPECT DU CRITÈRE DE FIABILITÉ EN PUISSANCE
CONCILIATION DES DONNÉES**

CONFIDENTIEL

ANNEXE E**Conciliation des données en mégawatts pour la pointe 2009-2010**

OFFRE	HQD (1)	NERC (2)	NPCC (3)	HQP (4)
		Notes A & B	Notes B & C	Note D
Ressources d'Hydro-Québec Production				
- Ressources disponibles existantes		39 830		39 108
- Puissance interruptible - HQP				500
- Nouvelles ressources planifiées à la prochaine pointe				
- Engagements nets d'HQP - Hors-Québec		-505		
Ressources d'Hydro-Québec Distribution				
- Électricité patrimoniale	37 442			
- Contrats de long terme avec HQP incluant intégration éol.	756			
- Contrats de long terme avec des tiers	41			
- Achats de court terme	150			
- Électricité interruptible - HQD	850			
- Abaissement de tension	250			
A) Total Offre - incluant nouvelles ressources planifiées	39 489	39 325		39 608

DEMANDE	HQD (1)	NERC (2)	NPCC (3)	HQP (4)
Besoins du Distributeur				
- Besoins réguliers du Distributeur - réseau intégré	36 027	s/o		
- Besoins réguliers du Distributeur - incl. réseaux autonomes		36 116		
- Électricité interruptible - HQD		-750		
- Abaissement de tension		-250		
Engagements d'Hydro-Québec Production				
- Engagement relié à l'électricité patrimoniale				34 342
- Autres engagements envers HQD				622
- Engagements envers des tiers				1 029
- Consommation des centrales				100
- Puissance interruptible - HQP		-500		
B) Total Demande	36 027	34 616		36 093

C) Réserve disponible (A - B)	3 462	4 709		3 515
---	--------------	--------------	--	--------------

Notes :

Note (A): Dans les bilans déposés au NERC, les ressources permettant de réduire les livraisons d'électricité à la clientèle sont inscrites en réduction de la demande. En plus, les engagements d'HQP sur les marchés hors-Québec s'inscrivent en réduction des ressources disponibles. Finalement, les besoins et les ressources incluent les réseaux autonomes.

Note (B): Dans les documents du NERC et du NPCC, les bilans représentent l'équilibre offre-demande pour l'ensemble de la zone de réglage du Québec. Les ressources d'HQD et celles d'HQP sont donc agrégées.

Note (C): En date de la présente attestation de fiabilité, la revue intérimaire qui doit être déposée au NPCC en décembre 2009 n'est pas complétée.

Note (D): Dans le bilan présenté par HQP, la contribution en puissance propre à la production éolienne, estimée à 134 MW, est déduite des engagements d'HQP envers HQD.

Sources :

- (1): Attestation de fiabilité du Distributeur - Mise à jour de la prévision de la demande de novembre 2009
- (2): Winter Assessment 2009-2010, NERC, soumis en octobre 2009 et publié en novembre 2009
- (3): 2009 Quebec Area, Interim Review of Resource Adequacy - NPCC, soumis en décembre 2009
- (4): Suivi administratif des critères de fiabilité, novembre 2009, Annexe C, Bilan pour l'année 2009-2010